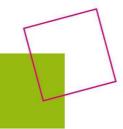


COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Paris, le 30 décembre 2011

ACCEPTATION PAR GROUPAMA DE L'OFFRE FERME REMISE PAR LA CAISSE DES DEPOTS ET ICADE EN VUE D'UN RAPPROCHEMENT ENTRE ICADE ET SILIC

Groupama annonce que le Conseil d'Administration de Groupama SA, réuni ce jour, a accepté l'offre ferme reçue de la Caisse des Dépôts et Icade le 22 décembre en vue d'un rapprochement entre Icade et Silic dans le cadre d'un échange de titres. Cette opération donnerait naissance à la première foncière de parcs tertiaires et de bureaux en France avec un patrimoine de plus de 9Mds€ et deviendrait un acteur majeur du Grand Paris.

Dans ce cadre, Groupama a apporté ce jour 6,5% du capital de Silic à une société holding contrôlée par la Caisse des Dépôts à laquelle la Caisse des Dépôts avait préalablement apporté sa participation dans Icade. Groupama apportera à ladite holding, qui restera contrôlée par la Caisse des Dépôts, le solde de sa participation dans Silic (soit 37,5%) après autorisation de l'opération par l'Autorité de la concurrence, dans le courant du premier trimestre 2012.

Les opérations d'apport susvisées seront réalisées sur la base d'une parité d'échange de 5 actions lcade pour 4 actions Silic, coupons 2011 attachés pour chacune des sociétés.

Contact presse:

Contact analystes et investisseurs :

Christophe Humann – +33 (0)1 44 56 32 66 christophe.humann@groupama.com Yvette Baudron – +33 (0)1 44 56 72 53 <u>vvette.baudron@groupama.com</u>